CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction
4,6/5

Atteinte des objectifs
5/5

PRAXIS - MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2031

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Décrire, structurer et évaluer les parcours patient
- Mettre en place une organisation efficiente avec le patient
- Assurer une gouvernance stratégie et opérationnelle
- Valoriser la structuration et l'optimisation des parcours au travers de l'écoute patient et assurer le suivi de la performance des parcours
- Suivre l'évolution et la digitalisation des parcours patient

◗ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, pilotes de parcours patient, coordinateurs de parcours, responsable de céllules d'ordonnacment, chefs de pôle, cadres supérieurs de santé, responsables qualité, directeurs des soins, présidents de CME

PRÉREQUIS

Être en charge du pilotage de parcours patient

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Pascale RAVE
Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF
Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

E2031

Du 31/05/2027 au 26/11/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Établissement*

Nom .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 750 €
Tarif non-adhérents	5 225 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF
Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (5 jours) - Décrire et analyser les parcours patient

• Comprendre les enjeux en lien avec les parcours patients
• Savoir structurer les parcours dans son établissement et dans le cadre d'un GHT
• Décrire et communiquer l'organisation des parcours

Atelier 1 - Le parcours patient

• Définitions
• Les termes associés : filière, trajectoire patient, parcours de soins, projet personnalisé de soins, projet thérapeutique, chemin clinique, plans de soins personnalisés
• Les structures associées : réseaux de santé, groupements, CPTS, maisons de santé, Centres de santé, pôles de santé, équipes territoriales, consultations avancées, équipes mobiles, etc.

Atelier 2 - Les enjeux motivant les évolutions et l'intérêt des démarches d'optimisation des parcours patient

• Politiques : les attentes nationales, régionales et locales
• Sociologiques : la notion de trajectoire patient et de réseau de soins, du point de vue du patient, versus du point de vue des professionnels concernés : la relation « client / fournisseur » à l'épreuve de l'offre de soins
• Réglementaires et normatifs (Evolution des exigences de la HAS dans le cadre de la certification, autres dispositifs valorisables tels que l'accrédiation d'une équipe)
• Humains : satisfaction, délai de prise en charge, gestion du risque évitable, information : réponse aux nouvelles exigences des patients et de leur entourage ?
• Financiers et médico-économiques : la qualité et la maîtrise des risques, des outils de régulation incontournables ?
• Numériques et technologiques

Atelier 3 - Les attentes de l'ARS et l'analyse du PRS : comment répondre aux consignes ?

• Les liens avec le projet médico-soignant (établissement, GHT) et le CPOM
• L'analyse de l'offre de soins : la concurrence, les partenaires :
- parcours patient développé avec les différents acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- offre de soins graduée
- coordination et coopération avec les acteurs et les structures du territoire, notamment avec les acteurs de la ville et du domicile
- attentes concernant certaines populations : les personnes âgées, les enfants ou adolescents

Atelier 4 - Décrire les parcours par la méthode des processus : outil indispensable à l'analyse systémique

• Identifier les étapes clés des parcours (générique et spécifiques). Sécuriser les points critiques
• Le parcours global : entrée dans le parcours ; orientation ; prise en charge : par pathologie, par population (personne âgée, ...), par type de prise en charge, par niveau de soins ; Suivi immédiat et au long court
• Le parcours intra-hospitalier : accueil ; évaluation initiale des problématiques du patient (médicales, paramédicales, sociales, de rééducation, psychologiques) ; La prise en charge : la mise en oeuvre et le suivi du PPS, les transferts, la coordination et la continuité des soins ; L'organisation de la sortie : la coordination et la continuité des soins ; suivi : et si nous nous intéressions au résultat pour le patient et du point de vue de l'équipe ?

Atelier 5 - Caractériser et analyser les parcours

• Les modalités d'évaluation de la pertinence du parcours
• Les référentiels (HAS, sociétés savantes, ARS)
• Les données du PMSI à mobiliser et l'utilisation des GHM
• L'identification des risques : les risques génériques et/ou spécifiques par profil de patient
• Les indicateurs disponibles (les reporting obligatoires) et évolutions attendues (liens avec le CAQES et l'IFAQ)
• Les autres indicateurs internes ou contractuels : la nécessité de « faire un tri efficace » ; d'associer les ressources du SIH, et de contractualiser en interne et en externe

Atelier 6 - Les outils de structuration d'analyse et d'évaluation

• Les liens avec les étapes clés de la prise en charge des patients et le PPS (en intra / inter / extra hospitalière), le rôle du médecin traitant et des différents intervenants
• Les liens entre le chemin clinique (une réflexion préétablie, incontournable), les projets personnalisés de soins et les PSP (plans de soins personnalisés)
• La planification des actes, des informations, des objectifs et des types de prises en charge : en fonction des capacités du patient à comprendre et coopérer / adhérer, le respect de ses choix et préférences
• L'analyse en équipe de soins
• Zoom sur l'analyse de processus. Le chemin clinique : définitions, choix du périmètre, description du parcours de prise en charge de la pathologie
- analyse des RBP à chacune des étapes
- formalisation du chemin clinique
- les étapes de validation du chemin clinique
- formation des acteurs pour la mise en oeuvre
- évaluation, reporting périodique et ajustement des écarts
- du chemin clinique, au projet personnalisé de soins en passant par les plans de soins personnalisés
- les autres méthodes et outils associés et reconnus : RCP, revue de pertinence, Focus groupes, RMM et REX, trigger tools

MODULE 2 (6 jours) - Manager et optimiser les parcours patients : vers l'amélioration de la performance et la mise en cohérence des organisations

• Assurer le management des parcours par une gouvernance agile
• Identifier les leviers pour optimiser les parcours patients
• Assurer une démarche d'amélioration continue et répondre aux attentes et besoins des patients

Atelier 7 - La gouvernance des parcours patient : de la politique à la déclinaison pratique. clarifier les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués

• Au niveau territorial : intégrer les impacts des GHT et autres groupements
• Au niveau stratégique

INTERVENANT.E.S

• Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
• Une équipe pluridisciplinaire

MÉTHODES MOBILISÉES

cf Modalité d'évaluation en fin de programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- instances, acteurs et rôles au sein de chaque structure
- la nécessité d'un projet médical structuré et consensuel
• Au niveau opérationnel
- leadership et pilotage des parcours patient
- rôles et responsabilités des acteurs
- pertinence de la fonction de coordonnateur de parcours
- place des de nouveaux métiers et de nouvelles organisations : bed manager, coordonnateur de parcours, référent de l'accueil et de l'efficience des parcours, gestionnaire de cas, IPA, patient expert, équipes mobiles expertes, téléopérateur, cellule d'ordonnacement, commission des séjours longs...

Atelier 8 - Le parcours patient et la mobilisation des ressources

• La culture du travail en équipe : la collaboration
• Les principes fondamentaux et princiaux outils d'un PACTE (programme d'amélioration continue du travail en équipe

Atelier 9 - Le parcours patient et la gestion des flux d'informations

• Les modalités de coordination inter-secteurs et inter-professionnelles
• Le partage d'information à tout moment dans un environnement sécurisé, interconnecté, entre les différents professionnels autorisés
• Des consignes et des supports de transmission communs
- procédures et protocoles
- check-lists
- parcours patient guide
- livrets à destination des patients, documents
- programme d'ETP, modalités de sortie
• Le partage d'information relatif à la traçabilité des actes : communication et flux d'informations : la nécessité de disposer d'un système d'information performant
• Hôpital connecté, le digital au service du parcours patient : état des lieux et avenir (accueil, information, télémédecine, suivi du patient à distance, etc.)

Atelier 10 - Focus sur la mise en place d'un partenariat patient avec et pour le patient et son endourage: un parcours structuté, lisible et partagé

• Partenariat et mesure de l'espérience patient : définitions, enjeux et formats
• le respect des délais
• La simplification des démarches pour le patient
• La place des patients experts
• La place de l'entourage et des aidants
• L'impact sur la maitrise des risques : diminution de la mortalité/ morbidité pour les patients
• La mesure de l'expérience patient (PREMS, PROMS, PRIMS)
• L'identification des tâches créatrices de valeur ajoutée : information, éducation, communication avec le patient

Méthodes pédagogiques

• Quiz et exercices pratiques
• Échanges/débats
• Retours d'expériences
• Exercices de planification et élaboration de fiches actions
• Cas pratiques : descriptions de parcours patients / construction d'indicateurs et de tableaux de bord
• Exemple de documents / maquettes pour la description des parcours patients

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

• Elaboration d'un projet professionnel : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
• Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 750 €
Non-adhérents	5 225 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSION.S

Paris du 31 mai 2027 au 4 juin 2027
et du 27 sept. 2027 au 1 oct. 2027
et 25, 26 nov. 2027